Tribune Minière

Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES D'ANZIN

FOSSE D'HAVELUY. — Rapports du délégué mineur Blotiau Jules :

15 avril. — Surveillé la visite des lampes et la descente du personnel au moulinage, de quatre à cinq heures du matin.

Descendu au niveau de 550, visité la voie des chevaux Lambrecht et Denise levant. Dans la voie des chevaux Lambrecht, beaucoup de réparations sont urgentes, les conducteurs n'y sont pas en sécurité.

Visité la veine Denise levant, les voies et cheminées. La deuxième taille du sommet est éboulée, le passage est obstrué ainsi que le courant d'air ; j'attribue ces éboulements au manque de remblais dans les tailles.

Visité la veine Lambrecht, voies, plan et cheminée. A la voie du sommet du 2e plan, il n'y a toujours pas de porte d'aérage, de plus, la poulie du plan n'est pas assez entourée. Le freineur n'est pas en sécurité ; il ne possède même pas de ceinture de sûreté.

A la 7e voie, la porte d'aérage est trop éloignée de la taille. A la 6e voie, elle ne fonctionne pas. J'ai remarqué également que dans certaines tailles, les ouvriers n'avaient pas les bois nécessaires pour parer aux éboulements. Le dessous de la taille de la voie de fond est éboulé, le passage est obstrué.

— 16 avril. — Descendu au niveau de 220. J'ai constaté que les 2e et 3e tailles, 2e série, ainsi que les voies sont tétculées. Le passage est lobstrué ainsi que le courant d'air. Les cheminées de passage 2e série sont impraticables, les voies sont toujours dépourvues de portes d'aérage, cependant bien nécessaires. De plus, les tailles arrêtées, 3e série, devraient être au moins munies d'une cheminée de passage praticable. J'ai remarqué également à l'accrochage 220 que la porte automatique ne fonctionnait plus.

Assisté à la remonte du personnel à l'accrochage 220, de deux heures à deux heures et demie.

— 22 avril. — Descendu au niveau de 560. Visité la voie des chevaux Lambrecht couchant. Le boisage de l'entrée de cette voie, signalé comme étant en mauvais état par M. le contrôleur des mines, dans sa visite du 27 mars, n'est pas encore réparé. La voie est pleine de boue.

Visité les plans, 2e série, les tailles, voies et plans de série. Au 2e plan, 3e série, la poulie est pleine de terre et sans entourage. L'emballage de la voie du sommet du 3e plan est prêt à tomber dans le plan, le hercheur pourrait très bien être précipité dans le plan avec sa benne en entrant. La voie du sommet, longue de 250 mètres environ, ne possède pas de porte d'aérage d'autre qu'au plan.

Le boisage du 1e plan, 3e série est en très mauvais état. Au pied du 1er plan, plusieurs bilies sont cassées.

Visité la descenderie, les tailles et voies. La cheminée de passage le long de la descenderie est toujours encombrée de terre et de vieux bois depuis que je signalai cet état de choses, si on avait voulu y remédier, il y a longtemps que cela serait fait.

— 24 avril. — Assisté à la remonte et à la descente du personnel au moulinage, de une heure et demie à deux heures et demie de l'après-midi.

Descendu au niveau de 454. Visité les tailles jusqu'au niveau de 550. Visité la voie des chevaux Charles couchant 550, ainsi que les tailles, voies plans et cheminées. Dans la voie de fond côté retour, le rauchage de cette voie étançonnée avec cadre est excellent, mais il faudrait y faire travailler tous les jours, même à deux postes, car la voie s'écrase de plus en plus.

Remonté au jour, visité les guides au puits numéro 1 ; visité les câbles, les cages, les boulons d'attelages, les pattes, les parachutes et la machine d'extraction.

FOSSE CASIMIR-PERIER. — Rapport du délégué mineur Ildephonse Delannoy :

Descendu au niveau de 300, je me suis rendu à la 3e veine couchant 5e série ; visité le retour d'air de la 3e veine couchant, 5e série jusqu'aux tailles. Je constate que ce retour est trop petit par endroits. Les ouvriers, pour se rendre à leur travail, sont obligés de marcher sur les genoux. Il serait urgent de faire nettoyer et raucher ce retour pour éviter des accidents. Visité les tailles chassantes et les tailles retour. Je constate que l'air fait défaut à la 3e veine couchant 5e série, au niveau de 300. Visité les voies des hercheurs et les cheminées de passage.

Je constate que la 13e voie chassante est très petite à certains endroits, il serait urgent de la faire raucher pour éviter des accidents.

Je constate que la cheminée de passage de la 13e à la 12e était trop petite également. Je me suis rendu à la 1re veine couchant 5e série, visité les cheminées de passage jusqu'aux tailles. Il serait nécessaire de faire mettre des échelles dans la cheminée de passage du 1er plan de la 1re veine couchant 5 série. Visité les tailles retour, les tailles chassantes et les voies des hercheurs. Je constate que quelques cheminées de passage sont défectueuses. Je constate aussi que les portes sont en très mauvais état.

J'ai visité les tailles du sud couchant 5e série, les voies des hercheurs et la voie de fond. J'ai constaté que des portes d'aérage étaient en mauvais état. J'ai constaté encore que le débatlage entre les deux plans était défectueux et que les berlines buttent. J'ai constaté enfin que la 4e veine retour était très défectueuse, des accidents sont à craindre.

DIFFAMATIONS CLERICALES

Il ne suffit plus d'enregistrer les attaques des cléricaux contre l'école laïque ; on peut malheureusement en constater les effets.

Les statistiques accusent, en effet, d'année en année, le recul de l'enseignement public et les progrès continus des écoles privées, en Bretagne et dans les départements voisins. De l'année scolaire 1906-1907 à l'année 1910-1911, les effectifs des écoles publiques sont passées de 322.116 élèves à 310.850, soit un déficit, en cinq années, de 11,266. Pendant le même temps, par contre, l'effectif des écoles privées passait de 164.366 élèves à 189.692, soit une augmentation de 25.326.

Dans un seul arrondissement de la Bretagne intérieure, le chiffre des inscriptions aux écoles publiques de 1907-1908 à 1911-1912, est tombé de 6.750 à 5,300, par contre, celui des écoles privées s'est élevé de 7.290 à 8,340. Dans un seul canton, les écoles publiques perdent « le tiers de leur effectif ».

Parallèlement d'ailleurs, les écoles privées se sont multipliées et ont augmenté leur personnel ; dans certaines régions, elles se sont établies partout à côté des écoles publiques. Presque égales, en nombre, elles sont beaucoup plus prospères ; tandis qu'elles regorgent d'élèves, les écoles publiques sont à peu près vides. Dans la commune de G... (Loire-Inférieure), qui compte près de 4,000 habitants, les « écoles publiques n'ont pas un seul élève ».

Veut-on savoir jusqu'où va la diffamation des cléricaux ?

Notre confrère le « Volume » nous l'apprend :

Dans le Bulletin de Maxent (Ille-et-Vilaine), on lit :

« Le plus grand mal moral, sans contredit, dont souffre actuellement notre pays, je l'appellerai volontiers la neutralité scolaire. La neutralité a pour immoralité profonde d'apprendre à l'enfant à tourner le dos à Dieu, elle viole la fin dernière de l'homme. C'est un grave désordre moral... Faire baptiser un enfant, et lui donner une éducation neutre, c'est un contre-sens.

En l'instruisant suivant les principes de la neutralité, on le met dans l'impossibilité morale d'accomplir une obligation chrétienne. C'est un désordre damnable. Le père n'a pas le droit de préférer l'école neutre à l'école chrétienne, et, s'il le fait contre la volonté de la mère et contre les désirs de l'enfant, il commet une grande impiété !... »

Dans un autre numéro, il est dit que les pères qui préfèrent l'école laïque seront condamnés au supplice de l'enfer. Un troisième fait ainsi le portrait d'un enfant devenu méconnaissable après quelques mois seulement passés à l'école neutre.

« Bientôt la mère s'aperçoit que son fils est changé. Plus de prières... plus d'obéissance... des termes grossiers. Bref, le petit tournait au voyou ! »

Dans le numéro trimestriel d'octobre 1912 du « Petit Echo de la Ligue patriotique des Françaises » (section Ille-et-Vilaine) distribué aux enfants des écoles, on lit deux articles dont il suffira de citer les titres : « L'école laïque, foyer d'ignorance et de crimes », « Du crime et de la folie des parents qui élèvent leurs enfants sans religion ».

Ce dernier se termine ainsi :

« Pour la famille comme pour l'Eglise et la société, l'école sans Dieu, l'école sans crucifix et sans prières, c'est la ruine et la perte. »

Notons qu'il n'est aucun de ces articles qui ne tombe sous le coup de la loi pénale.

Mais notons aussi qu'aucun parquet n'a jugé à propos de les déférer à la justice.

Les tribunaux, en matière de presse, réservent leurs rigueurs pour les journalistes républicains et socialistes.

A L'OFFICIEL

SAPEURS-POMPIERS

Par décret en date du 31 mars 1913, ont été nommés aux grades ci-après dans les corps de sapeurs-pompiers :

NORD. — MM. Longuépée Henri, lieutenant à Avelin. — Vanderbeken Emile, sous-lieutenant à Avelin. — Yager Pierre, capitaine à Solesmes. — Rappe Henri, lieutenant à Solesmes. — Debruyn Edmond, lieutenant à Tourcoing.

PAS-DE-CALAIS. — MM. Fréville Alphonse, lieutenant à Gavron-Saint-Martin. — Goldstein Henri, sous-lieutenant à Huby-Saint-Leu. — Pruvot Emile, lieutenant à Bourthes. — Maillard Paul, sous-lieutenant à Bourthes. — Descamps Maurice, sous-lieutenant à Rumilly. — Boutin Louis, sous-lieutenant à Esquinghem. — Lancelot Camille, lieutenant à Ecuires. — Vendiesse Hector, médecin aide-major de 1re classe à Fauquembergues.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Extrait du nouveau programme :

Partie dramatique : « Cœur de femme », spectacle de la vie moderne en trois actes, de MM. Zecca et Leprince, interprété par Mmes Robinne, Berthe Bovy et Tessandier, de la Comédie-Française ; MM. Alexandre et Ravet, de la Comédie-Française, et Castillon, de l'Odéon ; « Nick Winter et la Bande de l'As de Trèfle », grand spectacle en deux parties.

Partie comique : Rigadin trahi par un baiser », joué par Prince ; « Les Tribulations d'un Reporter » ; « Bureau emprisonneur ».

Vues diverses : Une Course de Vaches Landaises. — Excursion à Rouen. — Pathé-Journal, etc., etc.

T. l. j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

Un qui est ennuyé. — Non, il faut prévenir avant le 15 pour le 1er suivant. Tout mois commencé est dû en entier.

A. V., Annay. — Attendez la convocation pour savoir de quoi vous êtes prévenu, car vous ne dites pas encore l'objet exact de la contravention. Prévenez-moi à ce moment-là.

Un futur Jean Bart. — Oui, le ministre peut accepter, étant donné votre âge, votre engagement comme mousse, mais le consentement des parents est obligatoire. Adressez-vous à l'inscription maritime de n'importe quel port.

M. P., 34. — 1. Oui. — 2. Au bureau des contributions à la Mairie.

D. E., Hellemmes. — Oui, vous devez subir la loi commune.

K. L. E. — Vous pouvez les fabriquer, c'est votre droit. Pour faire estampiller, adressez-vous à la direction des contributions indirectes, rue Meurein, à Lille.

Un mineur, Flers. — Oui, mais renseignez-vous exactement à ce sujet à votre Mairie, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

G. L. A., 14. — Adressez-vous à la librairie Taffiandier, rue Faidherbe, à Lille ; vous y trouverez les livres qu'il vous faut.

Le Bon Père Tiétié. — Non, le 2e joueur doit jouer selon son intérêt.

Chronique Sportive

COURSES DE LILLE

Voici les engagements contractés par les propriétaires de chevaux, pour les courses, qui auront lieu demain dimanche 4 mai, à 2 heures précises, à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, à Lille.

Prix du Chemin Vert. — Handicap-Gentlemen. — Plat. — 13 engagements. — Madrid et Extra Dry, à M. R. Maës. — Fébrile, à M. A. Baguenault de Puchesse. — Mahuria, à M. J. Torrès-Calcédo. — Ecla Ide Fire, à M. Henry Vasseur. — Fiancée II, à M. Vicart. — Ketty III, à M. E. Philippe. — Zinnia II, à P. Michel. — Foyer, à M. L. Frédéric Moreau. — Achmore à M. W. Hurst. — Venetia, à M. L. Tiffeneau. — Coutras, à M. Ch. de Préville. — Rocket, à M. Van den Bosch.

Prix d'Apprentis. — Plat. — 3.000 francs. — 8 engagements.

Poseuse, à M. C. Forest. — La Comtesse, à M. L. Orens. — Betting, à M. Ph. Hanse. — Sevillana, à M. G. Lefebvre. — Don Royal, à M. H. de Mumm. — Madrid, à M. R. Maës. — Charuex, à M. A. Enguehard. — Neurasthénie, à M. P. Simeon.

Prix des Dames. — Haies-Handicap. — Gentlemen. — 2.000 francs. — 13 engagements. — Bonny-Boy, à M. le comte A. d'Orsetti. — Sunday, à M. R. Fenwick. — Gay-Boy, à M. le comte de Trignerville. — Kallirhoé, à M. Ig. Ricard. — Extra-Dry, à M. R. Maës. — Canaille III, à M. Toussaint-Coléon. — Bégonia III, à M. L. Michel. — Sad Girl, à M. J. Desmettre. — Makis, à M. de la Simone. — Déesse IV, à M. J. Bose. — Fiancée II, à M. Vicart. — Ketty III, à M. E. Philippe. — Coutras, à M. Ch. de Préville.

Prix des Villas. — Steeple militaire (officiers). — 1.500 francs et objet d'art. — 22 engagements. — Samson III, à M. De Tantaloup. — Simico, à M. Bougon. — Colorado, à M. De Bellegarde. — Saint-Servan II, à M. De Massas. — Grande Demoiselle II, à M. Bérard. — Grand Manitou, à M. Dérémetz. — Aimée V, à M. Laude. — Bille II, à M. Argueyrolles. — Babiole, à M. Toutée. — Automate, à M. Legrand. — Héby, à M. De Laissardière. — Reine de l'Ai, à M. Arrault. — Faublas II, à M. Oudard. — Morbleu III, à M. De Metz. — Fileur II, à M. D'Astafort. — Damigni, à M. Vicart. — Désirade II, à M. Laherrade. — Polofeu, à M. Godeau. — Gagnant, à M. Bouver. — Fontaine, à M. De Nouaillan. — Panchéla, à M. De Flaghac. — Para-Bellum II, à M. Cadiot.

Prix du Bois. — Steeple-Handicap. — Gentlemen. — 2.500 francs. — 10 engagements. — Comète, à M. de Campeau. — Aragon, AM. J. Broudehoux. — Herblin, à M. le baron G. Pacquement. — Surday, à M. R. Feuwick. — Subesoun, à M. de Gheest. — Arpenteur, à M. le comte d'Aymery. — Lucéole, à M. Toussaint-Coléon. — Makis, à M. de la Simone. — Canynge, à M. E. Philippe. — Coutras, à M. Ch. de Préville.

Prix Garnement. — Trot. — 3.000 francs. — 18 engagements. — Haubourdinoise et Ituriel, à M. P. Choquet. — Eclaireur, à M. R. Finet. — Hélène, Va Toujours, Honorine et L'Ingénue, à M. H. Lefebvre. — Korrigan, à M. V. Darnoy. — Jerez, à M. O. Bondony. — Insolent, à M. F. Maertens. — Galbanum, à Mme veuve Gastine. — Parti au Haras de Limermont. — Introuvable, à M. M. Aubergé. — Ideo, à M. L. Tacquet. — Flottant, Kleibbe et Harpon, à M. C. Cardon. — Gessler, à M. Bruynooghe.

LES COQS

A BILLY-MONTIGNY

Demain dimanche 4 mai, à 4 heures du soir, aura lieu à l'établissement de M. Pierre Logendre, rue Emile Zola, un grand concours de coqs.

4 pour 10 francs. On battra gros et petits.

A MONTIGNY-EN-GOHELLE

Cité du Dahomey. — Grand concours de coqs chez Brouillard Nestor, le jeudi 8 mai. La mise est fixée à 11 francs. Un coq gagnant 30 francs. Armes réglementaires.

Au même établissement, il y aura un grand tir à l'oiseau aux javelots le samedi 21 juin. 100 francs de prix répartis : les 6 premiers chacun 10 francs ; le 6e et 7e chacun 15 francs ; le 8e et dernier 20 fr. Mise 1 fr. 10 par tireur.

A VIEUX-CONDE

Il y aura concours de coqs chez M. Dussenne, au Rieu-de-Condé, le 1er juin. Ce concours commencera à 10 heures du matin et sera divisé en parties de 4 pour 12, et 5 pour 20.

A LENS

A l'établissement du Petit Creusot, place du Cantin, aura lieu demain dimanche 4 mai, un grand concours de gros et petits coqs, organisé par le Gros Edmond et ses amis.

10 fr. de mise, 25 fr. de prix.

Les petits coqs seront pesés jusque 7 livres. Mise au parc à 4 heures précises.

— Lundi 5 mai, 6 pour 15.

***

Au café Toulouse, rue de la Porte d'Arras, siège de la société « Les Amis de Baptiste », un grand concours de gros et petits coqs aura lieu le lundi de la ducasse 19 mai.

Chaque gagnant aura un jambon.

Mise au parc à 5 heures.

LES TIRS

A DENAIN

Voici les noms des gagnants des tirs à la cible du 1er Mai :

Lelong Gaston, 25 fr. — Durand Serge-Victor, 20 fr.

Ont gagné 15 francs : Fouquet Henri. — Manet Henri. — Pluvinage Gustave. — Loquet Théophile. — Bonheim François.

Ont gagné 10 francs : Devillers. — Manouvrier J.-B. — Vilcot François. — Semall Emile. — Dubo Charles. — Laurette Georges. — Lelerne J.-B. — Bourdillat Emile. — Bichez Casimir. — Fresnoy Ernest. — Vanesse Aimable. — Moreau Gustave. — Sénéchal Louis. — Grenier Henri. — Mayeur Arthur. — Helle Arthur.

Ont gagné 5 francs : Bertin Victor, Saudemont Jules. — Herbin Charles. — Blois Emile. — Mours Jules. — Devemy Alfred, agent de police. — Blin Augustin. — Hourdequin Arthur. — Lebrun Antoine. — Miroux Léonard. — Lepêtre Auguste.

Parmi ces gagnants, ceux qui n'auraient pas touché leur prix, peuvent le réclamer chez le camarade Vilcot Pierre-Joseph, sous-lieutenant des pompiers, place de la Mairie.

A SAINT-SAULVE

Demain dimanche 4 mai aura lieu la réunion de la société des archers « La St-Fiacre », à 8 heures et demie, au siège de la société, chez Mme veuve Hornez, au Marais. La société ira chercher le président de tir.

A 10 heures, tir du président ; à 1 heure, banquet de la société, au siège.

JEU DE BALLE

A LENS

Demain dimanche 4 mai, l'équipe de Lens (Simon Vaillant) se rencontrera place St-Léonard, avec l'équipe Lilloise (Collier-Lanoy).

POUR AVOIR DU VRAI

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

recommandé par le Corps Médical aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES »

et exigez l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille avec le mot

« QUINQUINA »

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 2 mai 1913

COLZAS. — Tendance calme. — Cour. 73 ». — Proch. 73 50. — Mai 72 50. — Juillet-Août 73 ». — 4 dern. 72 75. — 4 nov. 72 75.

BLES. — Tendance soutenue. — Cour. 29 60. — Proch. 29 60. — Juillet-Août 28 15. — 4 dern. 28 75.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour. 20 ». — Juillet-Août 20 ». — 4 dern. 20.

AVOINES. — Tendance calme. — Cour. 21 30. — Proch. 21 35. — Juillet-Août 20 95. — 4 dern. 19 75.

LINS. — Tendance calme. — Cour. 64 75. — Proch. 64 50. — 4 mai 64 ». — Juillet-Août 64 ». — 4 dern. 64 ». — 4 nov. 64 ».

FARINES. — Tendance calme. — Cour. 38 40. — Proch. 35 45. — Juillet-Août 37 90. — 4 dern. 35 10.

ALCOOLS. — Tendance calme. — Cour. 42 ». — Proch. 42 75. — 4 mai 42 40. — Juillet-Août 42 ». — 4 dern. 42 25. — 3 d'oct. 42 25.

SUCRES. — Tendance calme. — Cour. 31 50. — Proch. 31 62. — Juillet-Août 31 87. — 4 dern. 32 12.

La Belgique Financière

(10e année)

JOURNAL INDUSTRIEL, FINANCIER, COMMERCIAL

SOMMAIRE DU N° 18 — 44 pages

Ateliers de constructions électriques de Charleroi. — Tramways de Sofia. — Aciéries Allard.

Bilans et appréciations : Villas de Forest. — Liégeoise pour la Construction de machines. — Trust Métallurgique belge-français. — Charbonnages d'Ans et de Rocour. — Charbonnages de l'Est de Liège.

Le syndicat Prodameta et sa défense. — Le charbon et le naphte devant les chemins de fer russes. — Jurisprudence.

Chroniques de Bruxelles, d'Anvers, de Paris, de Lille.

Métaux et charbons. — Sidérurgie (Charleroi). — (France). — Charbons (Centre et Borinage). — (Pas-de-Calais). — Ciments. — Textiles. — Industrie cotonnière. — Cotons. — Céréales. — Houblons. — Marché des frets.

Rapports : Pétroles de Grosnyi. — Caisse hypothécaire d'Egypte. — Tramways et Eclairage de Belgrade.

Pour recevoir le journal gratuitement à l'essai pendant un mois, s'adresser à

Mr Alfred LAURENT

BANQUIER

8, rue Nicolas-Leblanc, LILLE

Administrateur de la « Belgique Financière »

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 2 mai 1913.

La Bourse se ressaisit et les cours reprennent à peu près dans tous les groupes, maintenant que le coup est fait, on attribue la baisse d'avant-hier aux agissements des banques qui auraient été très heureuses de profiter des dispositions de l'Autriche pour imprimer à la Cote un mouvement de réaction accentuée au grand détriment des acheteurs.

La Rente Française se relève à 86,70 sans autre raison que la situation de place. L'Extérieure vaut 90,50, on attribue une portée financière au prochain voyage du roi d'Espagne en France.

Le Turc s'inscrit à 86,40. Il résulte des statistiques publiées par le ministère des finances que les recettes du Trésor se sont élevées en janvier dernier à 1.934.147 liv. turques contre 2.451.563 liv. en janvier 1912. La diminution ressort ainsi à 479.417 liv. turques ou 19,56 %.

La Rente Hellénique 1884 vaut 298. Un décret royal vient de sanctionner la convention passée entre le gouvernement et la Banque Nationale représentant un groupe de capitalistes au sujet d'un emprunt provisoire de 50 millions, à 6 %.

Les Fonds Chinois sont indécis. 5 % 1903 à 400,50. Le ministre des affaires étrangères de Pékin aurait communiqué officiellement aux légations des cinq puissances participant à l'emprunt, l'acceptation de toutes les responsabilités relatives à l'emprunt, de la part des gouvernements actuel et futurs de la Chine. Le Sénat reste hostile à l'emprunt. Le président a lu le message du gouvernement annonçant que le contrat serait soumis à la Chambre aussitôt que cette dernière serait organisée.

Les Etablissements de Crédit regagnent une grande partie du terrain abandonné à la séance précédente. Banque de Paris 1.803. Crédit Lyonnais 1.668. Union Parisienne 1.200.

Les Chemins Français restent calmes. Nord 1.687. Le groupe espagnol est en reprise. Andalous 306. Nord de l'Espagne 472. Saragosse 460.

Les Valeurs de Transports continuent à être délaissées. Métropolitain 619. Nord-Sud 181. Omnibus 749.

Le cuivre est en reprise. Rio 2.000. Cape-Copper 160. Tharsis 198.

Les Mines d'or progressent un peu. East-Rand 73,50. Goldfields 71. Randfontein 40. Robinson Gold 86 75.

La De Beers vaut 532.

Nous avons déjà parlé d'une valeur industrielle des plus sérieuses et des plus intéressantes. La progression des dividendes a été la suivante : 5.75, 7.50, 7.80, 8.50, 9.50, 10.05, 11,30, 13.50, 15.00 et 18.35 pour le dernier exercice clos le 31 juillet 1912. Tous détails complémentaires peuvent être demandés à M. Bernard Daubrac, banquier, 20, rue Thibaud, à Paris.

BOURSE DE LILLE

Lille, 2 mai 1913.

Les nouvelles politiques extérieures semblent meilleures, les cours qui nous arrivent de Paris sont plus élevés, il n'en faut pas plus pour que les dispositions de notre marché soient beaucoup plus satisfaisantes.

Aniche revient à 3.260. Anzin, ex-coupon de 153 fr. 60, se traite à 8.865. Meilleure tenue de Bully recherché à 7.060. Le 30e reprend à 142. Blanzy se maintient à 745. Bruay regagne 15 francs à 1.715. Le 10e s'avance à 172.75. Carvin sans raison fléchit à 4.875. L'assemblée générale des actionnaires sera tenue dans le courant du mois, les résultats de l'exercice qui seront publiés donneront complète satisfaction aux porteurs de titres. Crespin cote 90. Douchy un peu mieux à 1.000. Dourges s'échange à 582, ex-coupon de 13 fr. 25. Le 10e Drocourt discuté à 830. Escarpelle toujours calme à 808. Courrières enregistre quelques bons achats à 5.895. Ferfay sans entrain à 375. Flines cote 67. Lens s'améliore sensiblement à 1.718 et le 10e à 172.50. Liévin est demandé à 4.780 et la coupure à 161.25. Ligny se consolide à 670. Les dispositions du groupe Marles sont bonnes. On recherche la Part 30 %, bien traitée à 3.955. La Part 70 % remonte à 5.411. Le 20e à 275. Meurchin sans grand changement à 2.480. Ostricourt se consolide à 3.230. Vicoigne en amélioration à 1.930, ainsi que la coupure à 196,50.

Au groupe Métallurgique, on demande Denain-Anzin à 2.595. Senelle-Maubeuge à 1.320. Les Chantiers de France reculent à 706.

Aux Valeurs diverses, bonne tenue de la Lucette en hausse à 185.

HERNIES

HYDROCELES, VARICOCELES. Guérison par le Docteur Spécialiste **V. BASTIN**, de **Fontaine-l'Evêque**, actuellement à **BRUXELLES, 83, Avenue Besme. PROCÉDÉ PERSONNEL** ayant fait ses preuves pendant **22 ANS** et ayant donné, à ce jour, **12.000 guérisons radicales attestées par écrit, toujours obtenues en 8 jours seulement. Suppression complète du Bandage. Brochure envoyée gratis et visite gratuite tous les jours, de 1 à 3 heures. Téléphone 8. 2837.** Prix modérés, **réduits pour les ouvriers**, à qui il est, en outre, accordé des facilités de paiement en cas de nécessité.

L'Institut du Docteur BASTIN, fondé depuis 1890, est **le premier en son genre, le seul destiné exclusivement aux Hernies, Hydrocèles et Varicocèles.**

Pour renseignements, écrire au **Docteur BASTIN, 83, avenue Besme** (parc de Saint-Gilles), à **BRUXELLES.**

Paiement après guérison.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grand'Place, 5.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : **Emile GEST**

LILLE, 186 *bis*, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

DU 2 MAI 1913

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ETAT

Français

	C. préc.	C. jour
3 % Comptant	85 10	85 65
3 % Terme	85 10	85 65
Amort. au Comptant	92 ..	92 ..
Amort. Terme	....	....
Tunisienne 3 %	412 ..	416 ..
Tonkin 2 ½	....	74 05
2 ½ Madagascar	74 60	75 ..
3 % Madagascar	83 60	....
3 % 1900 Algérie	418 ..	420 ..
3 ½ Indo-Chine	442 ..	443 ..
3 % Indo-Chine	390 50	388 ..
Etrangers		
Argentine 1900	89 96	89 50
Brésil (Funding)	102 75	....
Bulgarie 1902	496 ..	502 50
Chine 5 % 1896	496 ..	496 ..
Congo Lots	74 ..	73 50
Egypte Unif	101 60	101 75
Egypte (priv)	88 ..	88 60
Espagne (Extér.)	89 65	90 42
Italien	96 10	96 55
Mexicain 5 %	....	....
Portugais 1re	63 80	63 80
Portugais Tabacs	498 ..	498 ..
Roumanie 1890	....	....
Russe 1901	....	90 75
Russe 1896	72 30	73 ..
Russe 3 %	....	81 60
[illegible]	....	83 60
Russe [illegible]	....	[illegible]
Russe 1906	104 65	101 90
Russe 1909	83 80	100 ..
Russe 1909	496 ..	496 ..
Serbe 5 %	77 60	....
Suisse	....	....
Dette Unif	85 90	86 62
Ottom. (Douanes)	436 ..	435 ..
Ottomans 4 %	444 ..	440 ..
Emprunts des Villes		
Paris 1865	535 50	535 ..
— 1871	395 ..	390 ..
— 1871 (quarts)	102 25	[illegible]
— 1875	508 ..	507 ..
— 1876	508 ..	507 25
— 1892	3?6 ..	....
— 1892 (quarts)	....	....
— 1894	....	....
— 1904	357 ..	359 ..
— 1894 (quarts)	99 50	99 25
Métro 3 % T. P.	330 ..	330 ..
Marseille 77 3 %	410 ..	410 50
Etablissements de Crédit		
Banque de France	4710 ..	4700 ..
Banque de Paris	1775 ..	1798 ..
Compt. d'Escompte	1055 ..	1060 ..
Crédit Foncier	879 ..	890 ..
Communales 1879	410 ..	413 ..
Foncières 1879	492 ..	492 ..
Communales 1880	482 75	485 ..
Foncières 1883	400 ..	400 ..
Foncières 1885	396 ..	346 ..
Foncières 1885 ¼	88 50	89 ..
Communales 1891	355 ..	355 ..
Communales 1899	396 ..	370 ..
Foncières 1895	415 ..	414 ..
Communales 1899	396 ..	390 ..
Communales 1900	449 ..	452 ..
Foncières 1903	450 ..	450 ..
Foncières 1909	243 ..	243 ..
Bons 1897	38 ..	35 50
Crédit Lyonnais	1660 ..	1668 ..
Société Générale	804 ..	804 ..
Banque d'Algérie	....	[illegible]
Banque Indo-Chine	....	....
Crédit Mobilier	658 ..	662 50
Banque Ottomane	637 ..	660 ..
Banque Mexicaine	852 ..	[illegible]
Foncier d'Autriche	1250 ..	127? ..
Chemins de Fer et Transports Français		
ACTIONS		
Est	915 ..	922 ..
Est (jouissance)	420 ..	415 ..
Lyon	....	1325 ..
Midi	1125 ..	1125 ..
Midi (jouissance)	578 ..	580 ..
Nord	1605 ..	1603 ..
Nord (Jouissance)	1255 ..	....
Orléans	1321 ..	1329 ..
Orléans (jouissance)	851 ..	835 ..
Ouest	876 ..	885 ..
Ouest (Jouissance)	....	....
Guelma	635 50	635 ..
Est Algérien	6?? ..	650 ..
Ouest Algérien	622 ..	....
Sud de la France	96 ..	96 25
Métropolitain	615 ..	620 ..
Transatlantique	202 ..	....
Messageries	134 ..	133 ..
Omnibus	740 ..	752 ..
Tramways français	510 ..	510 ..
Wagons Lits	442 ..	445 ..
Tramways-Sud	180 ..	180 ..
Thomson-Houston	778 ..	768 ..
OBLIGATIONS		
Bône-Guelma	395 ..	399 ..
Départementaux	....	385 ..
Economiques	390 ..	385 ..
Est-Algérien	....	399 ..
Est 3 %	408 75	408 75
Est 3 ½	375 ..	377 ..
Est Nouveau	401 75	402 50
Paris-Lyon 3 %	408 50	407 ..
Méditerranée 3 %	405 50	....
Paris Lyon (fus.)	405 75	406 ..
Paris-Lyon 2 ½	369 ..	371 ..
Midi 3 %	405 ..	406 50
Midi Nouveau	401 50	403 50
Nord 3 %	410 ..	409 ..
Nord 2 ½	372 50	372 50
Orléans 3 %	408 ..	407 50
Orléans Nouveau	402 25	402 50
Orléans 2 ½	371 ..	369 50
Ouest 3 %	406 ..	406 ..
Ouest Nouveau	401 50	402 50
Ouest 2 ½	366 50	365 ..
Yunnam	395 ..	393 50
Messageries Marit.	378 ..	376 ..
Omnibus 4 %	458 ..	459 ..
Chemins de Fer et Transports Etrangers		
Autriche	....	707 ..
Lombards	126 ..	....
Méridionaux	554 ..	....
Nord Espagne	467 ..	474 ..
Portugais	....	....
Saragosse	455 ..	463 ..
Andalous	322 50	322 50
Autriche (1re)	356 ..	376 ..
Damas-Hamah	....	....
Lombards (X)	260 ..	263 50
Nord Espagne (1re)	....	[illegible]
Cacérès	....	173 ..
Barcelone	....	[illegible]
Pampelune	[illegible]	[illegible]
Portugais (1re)	[illegible]	[illegible]
Portugais (2e)	245 ..	245 25
Valeurs Industrielles		
ACTIONS		
Suez	5565 ..	[illegible]
Suez (Fondateurs)	2540 ..	[illegible]
Dynamite	[illegible]	[illegible]
Raffinerie Say	396 ..	409 ..
Téléphone	....	....
Eaux Vichy	2070 ..	2008 ..
Télégraphe Nord	896 ..	925 ..
Monaco	5470 ..	5170 ..
Chantiers Loire	1740 ..	[illegible]
Chantiers Méditerr.	....	[illegible]
Cape Copper	162 50	164 ..
Comp. des Eaux	2160 ..	2129 ..
Eaux Etrangères	[illegible]	306 ..
Gaz Central	1646 ..	1646 ..
Edison	....	842 ..
Malfidano	....	....
Pennaroya	1423 ..	1442 ..
Métaux	795 ..	801 ..
Dombrowa	1589 ..	1590 ..
Sosnowice	1462 ..	14?? ..
Rio-Tinto	1965 ..	2001 ..
Carmaux	2680 ..	2625 ..
Mokta el Hadid	2450 ..	2435 ..
OBLIGATIONS		
Canal Suez 5 %	....	537 ..
Canal Suez 3 %	....	428 50
Panama (3e série)	101 ..	101 ..
Panama (bons à lots)	....	....
Valeurs Sud-Africaines		
De Beers	525 ..	532 ..
Ferreira	85 50	[illegible]
Rand Mines	171 50	172 50
East Rand	7? 50	[illegible]
Goldfields	70 50	71 50
Robinson	86 ..	86 75
Geldenhuis deep	....	44 75
Chartered	29 ..	30 25
Jaggersfontein	175 50	178 ..

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
3 % Belge (3e série)	77 75	77 70
Lot du Congo	75 ..	75 ..
Banque Nationale	3967 ..	3996 ..
Fond. Chem. Congo	3660 ..	3666 ..
Div. Bruxellois	1136 ..	1610 ..
Angleur	1350 ..	1350 ..
Cockerill	2000 ..	1996 ..
Provid. Russe E.	565 ..	560 ..
Constantinovka cap	670 ..	675 ..
— jouiss	....	....
Ougrée	1637 ..	1635 ..
Bernissart	543 ..	543 ..
Bois-d'Avroy	937 ..	930 ..
Concorde	1900 ..	1900 ..
Gouffre	2060 ..	2045 ..
Houillères-Unies	770 ..	....
Nord Charleroi	3202 ..	3205 ..
Réun. de Charleroi	1650 ..	....
Trieu Kaisin	1475 ..	1460 ..
Asturienne	5606 ..	5915 ..
Romanilla	165 ..	....
Vieille-Montagne	1027 ..	1027 ..
Kasai	132 25	132 ..
Ord. Katanga	2878 ..	2782 ..
Dniéprovienne	3207 ..	3175 ..
Russo Belge	2047 ..	2035 ..
5 % Rio Light (1re)	506 ..	504 ..
5 % — (2e)	442 ..	441 ..
4 ½ % Brazil Ry.	405 ..	406 ..
— div.	....	....
Samb.-et-Mos. priv.	....	....
— ord.	400 ..	....
Tambor priv.	230 ..	....
— cap.	....	....
Anderlues	901 ..	900 ..
Rou'na	....	320 ..
Glaces Nationales	....	....
Commerce Congo	....	....
Union Min. Russie	648 ..	648 ..
5 % Central Amér.	....	....
Part de Réserve	6210 ..	....
Div. Barcelone	....	....
4 % Congo 1901	....	....
Bruxelles 2 ½ % 1905	86 25	86 62
Bruxelles 3 % 1886	72 50	....
Outremer cap.	....	....
Economiques	....	....
Fond. Espagne	....	....
Div. Mutuelle	....	882 75
Fond. Transports	....	....
Armes de guerre	3360 ..	....
Fumets	675 ..	670 ..
Estamp. Donetz priv.	....	....
— — div.	....	....
Mét. Sud-Oural priv.	....	....

BOURSE DE LILLE

	C. préc.	C. jour
Albi	....	....
Aniche	3200 ..	3260 ..
Anzin	9005 ..	8865 ..
Bully-Grenay	7005 ..	7061 ..
— le 30me	141 75	142 ..
Blanzy	745 ..	745 ..
Bruay	1700 ..	1713 ..
— le 10me	170 50	172 75
Carvin	4900 ..	4875 ..
— le ¼	985 ..	976 ..
Clarence (la)	290 ..	296 ..
Courrières	5850 ..	5895 ..
Crespin	91 ..	90 ..
Douchy	999 ..	1000 ..
Dourges	559 ..	582 ..
Drocourt	....	....
— le 10me	....	830 ..
Escarpelle	810 ..	808 ..
Ferfay	360 ..	376 ..
Flines-les-Raches	....	67 ..
Lens	1700 ..	1718 ..
— le 10me	171 50	172 50
Liévin	4826 ..	4780 ..
— le 300me	160 50	162 ..
Ligny-les-Aire	670 ..	670 ..
Marles 30 %	3939 ..	3955 ..
— 70 %	5380 ..	5411 ..
— le 20me	273 50	275 ..
Meurchin	2475 ..	2480 ..
Ostricourt	3240 ..	3230 ..
Thiveucelles	....	....
Vicoigne	1901 ..	1930 ..
— le 10me	192 ..	196 50
Gaz de Wazemmes	600 ..	....
E. Rousseau et Cie	500 ..	....
Margar. de Béthune	....	....
Denain-Anzin	2595 ..	....
Fives-Lille	....	....
La Lucette	172 ..	185 ..
Vendin-les-Béthune	90 ..	90 ..
Chant. de France	....	706 ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, Lille.

FEUILLETON DU 3 MAI. — N° 51

LA BLONDE AIMÉE

par Léon SAZIE

TROISIEME PARTIE

Les deux chéries

— Fabienne, je suis votre mari !

— C'est malheureusement exact, mais votre acte de tout à l'heure ferait prononcer notre divorce haut la main.

Le beau Max pâlit et balbutia quelques mots inintelligibles.

Fabienne, avec sur les lèvres un sourire de mépris, continua :

— Rassurez-vous ; il me répugne de faire intervenir entre nous la justice... vous resterez donc mon mari, mais vous ne le serez que selon la loi et aux yeux du monde !...

Moi, je me sépare de vous : je reste à celui qui a fui et que je ne reverrai plus.

— Cependant, Fabienne...

— Plus un mot, monsieur ! vous disposerez de ma fortune... que cela vous suffise ! Une barrière, un abîme infranchissable, s'élèvent entre nous... Nous sommes ennemis... du moins absolument étrangers l'un à l'autre : je ne connais plus que votre nom... mais je suis plus loin de vous qui êtes devant moi que de Raoul, qui est au loin... mon corps se révolte et tressaille de dégoût à votre approche, tandis que mon cœur endeuillé, et mon âme souffrante, sont avec Raoul dans sa fuite vers l'inconnu...

Le beau Max se rapprocha. Il voulut prier, supplier, faire entendre raison à Fabienne... Il joua la grande scène de protestation d'amour... Que lui importait la fortune ! C'était Fabienne, c'était sa femme adorée qui seulement lui tenait au cœur.

Mais Fabienne, pendant ces protestations faites avec la chaleur et la conviction d'un jeune premier rôle, au milieu de larmes, avait froidement appuyé sur le bouton électrique, ne semblant ni entendre son mari ni même le voir.

La femme de chambre, appelée sans que Max eût vu le mouvement des mains de Fabienne, entra dans le boudoir au moment où le comte, encore à genoux devant sa femme, arrivait au point le plus pathétique de la grande scène.

Cette entrée coupa net l'effet de la tirade. Max, se sentant ridicule, se releva furieux et marcha sur la femme de chambre, la main levée.

— Qu'est-ce que vous venez faire ? On ne vous appelle pas. Allez-vous-en !

La femme de chambre, terrorisée, cherchait à fuir, mais Fabienne la retint :

— Restez, commanda-t-elle. N'ayez pas peur.

Et à son mari :

— C'est moi qui l'ai appelée. J'ai la migraine : je vais dormir. Adieu.

Elle sortit lentement, suivie de sa femme de chambre. Le beau Max demeura dans le boudoir un moment atterré. Puis, ayant fait un geste de colère, de menace, dans la direction du couloir dans lequel Fabienne venait de disparaître, il se retira, furieux contre lui-même.

En bas, le baron de Ferronnier l'attendait.

— Eh bien — lui demanda-t-il, inquiet, en voyant son visage contracté — qu'y a-t-il ?

— Il y a — répondit Max — que Fabienne a revu Raoul et qu'elle subit l'influence de Mme de Freneuse. Il y a que ma femme m'échappe et qu'elle va à ce maudit bagnard. Il y a enfin que j'ai échoué dans ma tentative de raccommodement et que nous sommes séparés...

— Séparés !... s'écria le baron.

— Oh ! moralement. Fabienne reste officiellement ma femme aux yeux du monde. Mais nous serons, quoique vivant côte à côte, étrangers l'un à l'autre sinon ennemis.

— Comment allez-vous arranger cela ? Pourrez-vous supporter cette situation ?

Max, plein de rage, répliqua :

— Non, je ne supporterai pas cette situation. Il faudra que Fabienne m'obéisse. J'entends être le maître ici.

Le lendemain, il essaya de voir sa femme et se fit annoncer chez elle dans la matinée. Mais Fabienne refusa de le recevoir, donnant toujours pour prétexte sa migraine.

— Ah ! ah ! pensa Max en se retirant. La guerre est bien déclarée entre nous.

Comme une heure après cette tentative infructueuse, il se promenait sur la terrasse du château donnant sur la Seine, il vit Fabienne qui allait monter dans sa voiture.

— Elle va chez Mme de Freneuse ! se dit-il.

Et il courut rejoindre Fabienne.

— Je vois, lui dit-il, affectant son air le plus aimable, que votre migraine est dissipée.

— Au contraire, elle redouble, mais je compte sur le grand air pour la chasser.

— Je l'espère. Puis-je vous demander, chère amie, où vous pensez aller?

— Je l'ignore. Cela dépend de ma fantaisie.

— Excusez ma question indiscrète, mais je tremble quand je vous vois sortir... Vous n'ignorez pas que la forêt recèle des gens dangereux.

— Je n'ai pas peur.

— Moi, j'ai peur pour vous ! Restez, je vous en prie.

— Pardon ! Mais j'ai besoin de grand air et jamais il ne m'est rien arrivé dans mes promenades. Il ne m'arrivera rien. Laissez-moi donc aller.

Max avait saisi la bride du cheval.

— Je ne veux pas, dit-il, que vous sortiez.

Fabienne le regarda avec surprise.

— Vous allez chez Mme de Freneuse, reprit rageusement Max et c'est elle qui vous excite contre moi ; c'est elle qui est cause de notre dissentiment. Je suis votre mari, je veux conserver ma femme et je vous défends, entendez-vous, je vous défends de quitter le château.

Méprisante, les lèvres pincées, les yeux pleins de flammes, Fabienne, pour la première fois de sa vie, irritée, Fabienne, la douce créature, la blonde et tendre Fabienne, sans volonté, sans énergie, se transforma totalement. Le sang vaillant de son père du brave et héroïque Fabien de Morangis, le hardi compagnon d'aventures de Joë Greenbalter, le coureur de trairies, se réveilla en elle tout à coup.

— Laissez mon cheval ! fit-elle vivement à son mari.

— Je vous défends, reprit Max devenu pâle, étonné de cette résistance et frémissant sous la colère qu'il ne maîtrisait plus qu'à grand'peine. M'entendez-vous, Fabienne, je vous défends !

Fabienne ne répondit rien. Elle jeta à son mari un regard implacable et elle éleva son fouet.

Max comprit tout ; il lut la décision inflexible dans les yeux de sa femme et vit que, de son fouet, elle allait sans merci lui cingler le visage. Prudemment, il lâcha la bride du cheval, qui partit au grand trot !

Cette scène émotionnante qui dura moins de temps qu'on n'en met à la lire, fut cependant vue et comprise entièrement non seulement des palefreniers qui avaient attelé la voiture, des gens de l'écurie, mais des domestiques, des femmes de chambre qui, des fenêtres, regardaient Madame partir en promenade.

Cette scène était grave et à partir d'elle une ère nouvelle s'ouvrait dans ce château. Si la vie y allait, en apparence, demeurer la même, les habitants maintenant jetaient le masque et montraient leur caractère, le fond de leur être sous un angle tout autre.

D'un côté apparaissait la violence folle, aveugle, irrésistible, qui facilement aboutit jusqu'au crime...

De l'autre, le réveil d'une énergie latente que nul ne soupçonnait ; la volonté, le désir de résistance qui allait entraver bien des projets.

Jusqu'ici, Max de Lestanque avait été le vainqueur, le dominateur, le maître. Il avait su s'emparer de cette femme blonde sans ressort, inférieure dans la lutte contre cet audacieux, cet habile, ce violent.

Fabienne était sa chose, son bien, ayant déposé dans sa main criminelle, sa fortune, son corps, sa volonté.

Aujourd'hui Fabienne devenait son égale, elle l'affrontait hardiment, engageait la lutte avec une telle audace, une telle promptitude, un si grand sang-froid que la première rencontre, le premier choc était une victoire pour elle.

Le fait était indéniable, incontestable. Dans cette première escarmouche, le beau Max était le vaincu. Il se doutait que tous ceux qui avaient assisté à cette scène en avaient la conviction et il se devina profondément ridicule dans cette situation. Mais habile et retors, il voulut quand même la faire évoluer et tourner à son profit.

— Madame a tort de ne pas vouloir qu'on l'accompagne dans cette promenade. Elle se croit absolument en sûreté... mais je tremble quand même pour elle... Avec ces deux bandits échappés du bagne et qui rôdent aux environs, on ne sait pas à quoi il faut s'attendre. Malgré sa défense, je veux la surveiller sans qu'elle s'en doute... Sellez-moi un cheval...

Lestanque ensuite monta dans sa chambre et prit un pistolet de gros calibre dont la balle pouvait ressembler à celle d'un fusil ; il le chargea consciencieusement, le mit dans la poche de son veston de cheval et descendit.

De ce moment, Fabienne était par lui condamnée à mort.

Le comte de Lestanque, peu après, s'élançait sur les traces de Fabienne. Il se doutait à peu près du chemin qu'elle allait prendre, et savait quelle était dans la forêt sa route préférée, celle qu'elle allait suivre pour aller chez la mère de Raoul et pour en revenir.

Max ayant choisi son poste, mit pied à terre. C'était un endroit vraiment fait pour un guet-apens. Il y avait là comme un carrefour de sentiers carrossables et de sentes de chasse. De gros arbres aux troncs desquels pendaient des lianes de vigne sauvage, de chèvrefeuille, de houblon sauvage, qui formaient un fouillis inextricable en apparence, un véritable rideau de verdure et de fleurs.

Les chemins demeuraient en assez mauvais état et creusés d'ornières. Quelques roches grises et énormes ajoutaient leur note sauvage dans ce coin pittoresque de la forêt.

(A suivre).